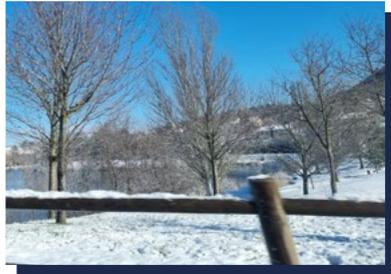


N°47 - Février 2024

Membre de : THONON
agglomération



LOISIN
Porte du Chablais

**Bulletin
Municipal**

L'ÉDITO DU MAIRE

En ce début d'année, nous avons souhaité faire un bulletin positif.

Notre commune est animée par des personnes riches de multiples compétences, par des initiatives inspirantes qui contribuent à notre bien-être collectif.

À la lecture de ces pages, découvrez les temps forts et les visages qui éclairent notre quotidien. Que ce soit les bénévoles dévoués, les employés qui prennent leur travail à cœur, les voisins bienveillants, les élus qui s'engagent dans leur mission ou des événements qui renforcent le tissu social. Chaque élément souligné dans ces lignes incarne ce qui nous unit et nous fédère dans notre village.

Merci à chacun d'entre vous pour votre engagement et votre contribution à faire de Loisin un endroit où il fait bon vivre et où l'on a du plaisir à se rassembler.

Très bonne année 2024.

Laetitia Venner



SOMMAIRE

	01 Amélioration du cadre de vie4
	Déco Noël Loisin : tout en recyclage et récupération Ça B'ZZZ au jardin Stp change la fenêtre, ça caille ! Chemin de Vallon
	02 Voirie - Mobilité8
	Chemin de Luche Martin Route des Verrières Bientôt à Loisin : "Léman Stop" facilitera le covoiturage
	03 Budget participatif 12
	04 Enfance - Jeunesse 13
	Les "pousses vertes" : c'est la petite enfance... et la jeunesse aussi L'école fait peau neuve Au CMJ on s'implique et on passe du bon temps aussi ! Le SNU (Service National Universel) BUS France SERVICES
	05 Faciliter le quotidien 16
	Pour apprivoiser la souris Thonon Agglo et les Bureaux Relais : un 1er pas vers la réussite Associations c'est aussi pour vous : appel à projet Sport et Culture En novembre c'est le repas des pas très "sages"
	06 Prévenir et prendre soin 18
	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : permanence mensuelle Vous n'avez pas de médecin traitant ? Depuis 2015, en octobre, Loisin s'habille en ROSE... et BLEU Rien Que Pour Elles : les balades dont on se souvient
	07 État civil 2023 : c'est la vie ! 21
	Recensement et premiers résultats
	08 Se loger 22
	09 On a fait la fête... à refaire 24
	10 La vie de la municipalité 26
	11 Les dates à retenir : agenda 24 28

● Déco Noël Loisin : tout en recyclage et récupération



Des gnomes et gnomides à Loisin.

Ces êtres populaires apportent une touche amusante et une pointe de mystère à l'esprit de Noël.

Qu'est-ce qu'un gnome ? Dans le dictionnaire, on trouve cette définition : "personnage surnaturel attaché à la terre, dont il garde les trésors".

Mais qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Pourquoi se sont-ils installés à Loisin ?

Les gnomes de Noël sont des personnages très populaires que nous retrouvons chaque année à l'approche des fêtes de fin d'année.

En éléments de décoration, mignons, drôles, ils ont de plus en plus de succès. Le gnome est à barbe longue, la gnomide à longues tresses.

Ils furent associés à la magie et à la sorcellerie, représentés comme des créatures maléfiques. Mais heureusement au fil du temps, les gnomes ont été progressivement joints au père Noël et aux lutins, et ont acquis une image plus sympathique pour notre plus grand plaisir.

Devenus figurines omniprésentes de Noël, ces nains sont des messagers du père Noël pour veiller à ce que les enfants soient sages et obéissants à la veille de Noël. Une réflexion : " et s'ils veillaient aussi sur les grandes personnes ? "...haha ceci changerait la donne !

Ces figurines, grandes ou petites, sont en bois, en carton ou en tissu. Ils peuvent être petits et ronds, longs et élancés, de toutes couleurs. Ce sont des personnages faciles et amusants à faire en famille. Alors, laissez aller votre imagination et confectionnez ces compagnons de fêtes rigolos.

Originaires de Scandinavie, la légende dit qu'ils sont les spécialistes des divers éléments de la nature et qu'ils vivent sous terre dans des tunnels. Symboliquement gardiens des récoltes tout le long de l'année, ils sont donc bien loin du personnage maléfique que l'on imaginait.

Pourquoi sont-ils invités à Loisin ?

Parce qu'il nous a paru sympa de choisir des matériaux de récupération pour fabriquer ces personnages pour nos décorations de Noël. Et grâce à la créativité d'élus et à la complicité des agents des services techniques, nos ronds-points et placettes se sont égayés... Avec un tout petit poids de CO2.

Considérés comme des porte-bonheurs, bons et généreux, la commune, et ses gnomes, vous souhaitent une année 2024 heureuse. »

● Ça B'ZZZ au jardin



Nés de la recherche d'une activité ludique et pédagogique pour les enfants accueillis sur les temps périscolaires, le jardin et le verger s'installent et se déploient.

Les agents des services techniques ont construit 4 grands bacs et monté une grande serre pour permettre de soigner les jeunes plants.

L'idée est d'accompagner petits et grands à se familiariser avec de nombreux légumes. Vous avez pu découvrir le fruit de leur travail lors de la manifestation du mois de juin 2023 « matinée au jardin pédagogique ».

Grâce aux conseils avisés de Maria, Ophélie ou Christian, grâce aux travaux de Marco et Raoul, les élèves ont pu déguster leurs premières fraises et tomates cerises.

Oyé Oyé, appel à candidatures de jardiniers : ces équipements sont pour vous !

Aujourd'hui se poursuit la réflexion sur la pérennité de ce jardin pédagogique que nous souhaitons partager avec les Loisinois. L'idéal étant qu'il devienne un lieu de rencontre entre jardiniers compétents et débutants, un lieu d'échanges intergénérationnels; une sorte de "club de jardiniers".

Cet espace jardin, où se mêlent légumes, fleurs et fruitiers, accueille aussi depuis le mois de septembre une ruche pédagogique. Loisin a inauguré son rucher communal grâce à l'apiculteur Cédric et son association, UN RÊVE D'ABEILLES.

Une colonie s'est installée dans ce rucher communal au mois de septembre.

À l'initiative de la municipalité*, ce rucher de sauvegarde d'abeilles domestiques a d'abord un but pédagogique : la découverte et la protection des abeilles, favoriser la biodiversité, et sensibiliser, sur ces pollinisateurs indispensables à la vie.

Des cours d'apiculture seront proposés aux scolaires et aux Loisinois.

Patience : l'été prochain, nous pourrons déguster le 1er miel Loisinois.

**...merci Simone.*

Si vous êtes intéressés par la mise en place d'un «club des jardiniers», merci d'envoyer votre candidature à mairie@loisin.fr



● Stp change la fenêtre, ça caille !

La balade thermique

Parce qu'un logement neuf ou ancien peut être énergivore, la commune a organisé avec un conseiller d'*InnoVales* cette balade afin d'analyser l'isolation thermique des habitations de propriétaires volontaires à ce diagnostic.

Sensibiliser, comprendre, agir : c'est le but. Ces balades thermiques sont souvent organisées la nuit, car les températures entre l'intérieur et l'extérieur du logement sont les plus contrastées. Cela permet de mieux voir les déperditions thermiques de l'habitat.

Comment ? Le diagnostic, effectué à l'aide d'une caméra thermique, montre à l'écran où sont présentes les zones les plus chaudes et les plus froides. Grâce à des codes couleurs, il est mis en évidence les disparités et déperditions de chaleur en raison d'une isolation défaillante.

Laisser échapper la chaleur, cela conduit à une augmentation de la température de chauffage et donc à une perte d'énergie.



S'ensuit un moment convivial d'échange où des solutions sont avancées pour aider les propriétaires à faire les bons choix dans leur projet de rénovation énergétique de leur habitat.

Prendre conscience de cette problématique allège non seulement les factures, mais aussi notre consommation d'énergie. Les travaux de rénovation énergétique thermiques sont coûteux et l'état a mis en place des aides financières et fiscales destinées aux particuliers. La nouvelle mouture du dispositif, qui entrera en vigueur au 1er janvier 2024, devrait être plus généreuse que l'ancienne.

InnoVales : pôle territorial de coopération économique qui œuvre depuis 2013 dans le domaine du développement durable et de l'économie sociale (Saint-Pierre en Faucigny).

Les événements à venir :

- 8 mars : une projection dans le cadre du Festival du Film vert, salle Framboise «Une terre sans abeilles»
- 6 avril : ramassage des déchets le long de nos rues et sentiers forestiers.
- 12 octobre : élagage et entretien du bois des écoliers.



1ER JANVIER 2024 : TOP DÉPART POUR LE COMPOSTAGE

«Épluchures de fruits et légumes, résidus de jardinage, restes de nourriture... : tous ces biodéchets représentent aujourd'hui environ 30% de notre poubelle à ordures ménagères. Or, plutôt que de les jeter à la poubelle et de les incinérer, il est facile de les valoriser, en les compostant. C'est pourquoi, à compter du 1er janvier 2024, la loi sur la généralisation du tri à la source des déchets alimentaires entre en vigueur.

Pour accompagner les habitants dans la pratique de ce nouveau geste de tri, Thonon Agglomération met progressivement en place trois solutions, adaptées au mode de vie de chacun. La généralisation du compostage est la priorité." *Extrait.*

Poursuivre la lecture de l'article sur : <https://www.thononagglo.fr/actualite/311/32-tri-des-biodechets-a-chacun-sa-solution.htm>



Pour s'inscrire à un atelier de compostage, à Loisin, le 11 avril 2024 à 17h, pour apprendre à bien utiliser le composteur, avec son bio sceau, que vous pourrez obtenir à l'issue de cet atelier.

Inscriptions nécessaires en suivant ce lien : <https://mesdemarches.thononagglo.fr/>

2023 a été une année placée sous le signe de la mobilité douce. Notre territoire a vu naître plus de 1 400 mètres de voies communales sécurisées à destination des cyclistes, piétons, attelages et autres moyens de déplacements non motorisés. Ces aménagements ont été réalisés en 3 points de notre commune:

● Chemin de Vallon



L'aménagement du centre bourg, de Loisin, s'est poursuivi en 2023 avec la création de 170 m de trottoirs, la création d'un parking public autour du point d'apport volontaire, la réduction de la limite de vitesse à 30km/h du chemin de Vallon et son aménagement sur 170 m en chaussée à voie centrale banalisée (CVCB), également appelée "chaussidou".

La CVCB est une chaussée étroite sans marquage axial dont les lignes de rive sont rapprochées de son axe. Les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur les bandes cyclables situées sur les rives. La largeur de la voie ouverte aux véhicules motorisés étant insuffisante pour permettre le croisement, ces derniers sont autorisés à emprunter la rive lorsqu'ils se croisent, en vérifiant auparavant l'absence de cyclistes.

La CVCB a pour principal objectif d'améliorer les conditions de circulation des cyclistes dans des situations contraintes où les aménagements cyclables classiques se révèlent impossibles à réaliser.

Coût de l'aménagement : 448.543,24€ subventionné par le département de la Haute-Savoie à hauteur de 90.000€ au titre du Contrat Départemental Avenir et Solidarité et 9.000€ au titre des amendes de police.

● Chemin de Luche Martin

Suite à la réunion publique avec les riverains du chemin de Luche Martin, il a été décidé de tester l'aménagement d'une voie verte sur ladite voie, sur les 240 m situés entre le chemin du Chalet et la route de Ballaison (RD20).

Qu'est-ce qu'une voie verte ?

Une voie verte est une voie dédiée à la mobilité non motorisée (piétons, cyclistes, attelages, VAE, roller, patins, etc.).



Cet aménagement a été testé pendant plusieurs mois afin de valider le nouveau plan de circulation imposé aux automobilistes ainsi que l'intérêt porté à cet aménagement par les riverains et les usagers de la mobilité douce.

Les retours des riverains et des usagers ayant été positifs, cet aménagement de voie verte a été pérennisé en octobre 2023 avec la pose de barrières amovibles condamnant l'accès aux véhicules à moteur tout en laissant la possibilité de passage aux ayants droit (services techniques, services de secours, exploitants agricoles).

Dans le même temps, le chemin de Luche Martin a vu sa limite de vitesse abaissée à 30 km/h sur les 280 m restants ouverts à la circulation automobile.



● Route des Verrières

Depuis de nombreuses années, les habitants du hameau de Ballavais se plaignent de la vitesse excessive à laquelle circulent les automobilistes, notamment aux horaires pendulaires.

Après une réunion avec les riverains en juin 2022, il a été décidé d'un commun accord de fermer les 1 000 m de la route des Verrières à la circulation des véhicules à moteur et de tester la transformation de cette route en voie verte, cela pour une durée de 12 mois.

Cette période de test permettra d'avoir un retour des usagers de la mobilité douce (utilisation, besoins en entretien, etc.) en prenant en compte les 4 saisons, mais également un retour sur l'impact de cette fermeture de route pour les automobilistes et les riverains.

Pendant la phase de test (nov 23 - nov. 24), l'accès des véhicules à moteur sera bloqué au moyen de blocs béton.

En cas de pérennisation, des barrières amovibles seront mises en place afin de maintenir un accès aux ayants droit.

En amont de cette fermeture, un questionnaire avait été mis à disposition des usagers motorisés de la mobilité douce, mais également des riverains afin de prendre en compte leurs avis.

Il ressort des 104 réponses obtenues que 48% des personnes sont favorables à cette fermeture et 44,3% sont défavorables.

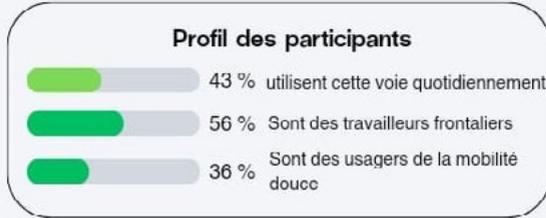
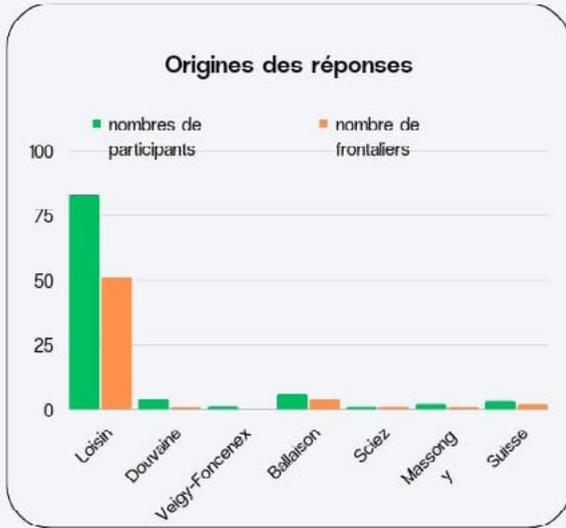
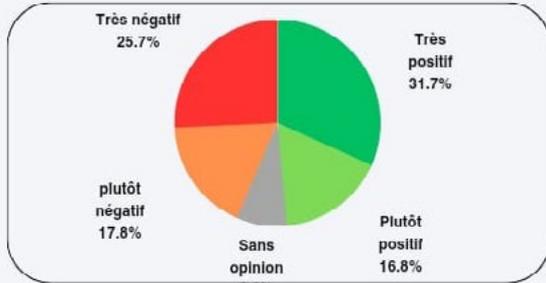
Un second questionnaire sera diffusé courant 2024 afin d'avoir le retour des riverains sur l'impact de la fermeture de la route des Verrières pour le hameau de Ballavais, mais également celui des usagers de la mobilité douce sur cette voie verte.



Bilan questionnaire

Fermeture de la route des Verrières

LOISIN Porte du Chablais



Bilan Les données issues de ce questionnaire montrent que l'opinion des usagers est majoritairement positif à 48,5%. Cependant, il faut prendre en compte que 30% des participants estiment que cette fermeture leur imposera 10 minutes minimum de temps de trajet supplémentaire.

31/10/2023 101 participants

Parallèlement à ces adaptations de voirie communale existantes à la mobilité douce, **la municipalité travaille avec Thonon Agglomération afin de définir l'itinéraire, de la Via Rhona**, dont le tracé traverse notre commune et servira également de liaison Loisin-Machilly. En 2023, 90% de cet itinéraire cyclable a été figé sur notre commune. Courant 2024, le tracé déjà défini fera l'objet d'une matérialisation par de la signalisation horizontale financée à 100% par Thonon Agglomération et de la mise en place de signalisation verticale financée par la commune.

À ce jour, il reste encore à définir le tracé de cet itinéraire depuis le giratoire de Tholomaz jusqu'à Machilly, selon les contraintes techniques qui seront imposées par la construction de l'autoroute Thonon-Machilly, mais que nous ne connaissons pas encore.



● Bientôt à Loisin : "Léman Stop" facilitera le covoiturage

Les communes de, Bons en Chablais, Douvaine, Loisin, Machilly, Massongy et Veigy-Foncenex, ont souhaité développer un nouveau service aux habitants afin de faciliter leur déplacement : le service Léman stop. C'est le retour du bon vieux Auto-Stop, mais plus cadré, plus efficace, car le défi environnemental principal est la nécessité de faire diminuer l'autosolisme lors des déplacements domicile-travail.

Léman Stop est une nouvelle façon de covoiturer pour lutter contre l'autosolisme (*). Léman Stop propose aux conducteurs de partager leur voiture le temps d'un trajet. Le service fonctionne grâce à des points d'arrêts situés près de chez vous. À Loisin il y aura 4 arrêts matérialisés par du mobilier urbain, low-tech (panneaux bois, sans technologie) qui sécurise et organise le covoiturage spontané et l'auto-stop. C'est donc un dispositif minimaliste qui fonctionnera sans contraintes.

Plus d'informations sur le site : covoiturage-leman.org

LÉMAN STOP NOUVEAU!

PARTAGEZ VOTRE TRAJET EN TOUTE SIMPLICITÉ!

Thonon Agglo
Annemasse Agglo

Sans inscription, sans contrainte et gratuit.

JE VAIS À ...

THONON VEIGY
MACHILLY DOUVAIN

< COVOITURONS! >

Service déployé par le Pôle métropolitain du Genevois français en partenariat avec les intercommunalités et les communes.

GENEVOIS FRANÇAIS Pôle métropolitain
FRANCE NATION VERTE
Agglomération Agglo
THONON Agglomération
Bons-en-Chablais | Douvaine | Loisin
Massongy | Machilly | Veigy-Foncenex

Ce service bénéficie de financements de l'Etat au titre du « Fonds vert - France nation Verte ».

***L'autosolisme**

C'est le fait de faire des déplacements en étant seul dans la voiture. L'Etpa Vinci a mesuré que sur un million de véhicules analysés, seuls 14,8% contenaient plus d'une personne. Le taux d'autosolisme est de 87% entre 7h00 et 8h30 puis commence à décroître à partir de 8h30 pour atteindre 79% à 10h00. De manière paradoxale, c'est lorsque les axes routiers sont les plus utilisés que les Français voyagent les plus seuls dans leur voiture.

Pourquoi le budget participatif ?

Car c'est un outil de participation citoyenne. Il permet aux habitants de Loisin de prendre part activement à la vie de la commune. Chacun et chacune peut jouer un rôle en donnant son point de vue ou en suggérant des idées pour améliorer le quotidien de toutes et tous.



Le lauréat de l'année 2022 est le projet portant sur la réalisation d'un parcours fruitier. Actuellement, nous sommes à l'étape de sa finalisation.

En 2023, la commune a alloué cette même somme de 10 000 euros. Deux projets ont été déposés.

Le premier projet porte sur la récolte de déchets compostables permettant de créer du lien entre les habitants. Il n'a pas été retenu par le Conseil Participatif, car la gestion des déchets relève des compétences de Thonon Agglo.

Dans le deuxième projet, on sollicite la commune pour installer une ouverture et fermeture automatique de la porte de l'église. Ainsi, cela permettra de mettre à disposition le patrimoine local en rendant possible la visite de l'édifice et de ses trésors, en dehors des offices.

Nous sommes actuellement en attente des devis. Il est important de préciser que les projets qui n'ont pas été retenus les années précédentes peuvent être à nouveau présentés les années suivantes. Il a été décidé de reconduire le budget participatif pour l'année 2024. Nous tenons à remercier tous les participants sans qui ce dispositif ne pourrait pas exister. L'équipe municipale.

1, 2, 3 nous irons au verger
4, 5, 6 cueillir des cerises



Dans le cadre du budget participatif 2022, c'est le projet de Philiane qui a été retenu : un verger partagé, qui, à terme, devrait être accompagné d'un parcours fruitier. C'est sur la parcelle communale en contrebas des services techniques que va se déployer ce projet.

On choisit de valoriser le verger existant du jardin pédagogique sans l'agrandir. Nous planterons des îlots d'arbustes à petits fruits [dans la continuation du savoir-faire séculaire de plusieurs familles Loisinoises] et des espèces peu connues qu'il serait intéressant de remettre au goût du jour des amateurs comme l'asiminier, l'amandier, l'amélanchier ou le mûrier... Et des plus connues comme la pomme reinette dorée de Savoie ou la poire Doyennée du comice. Un autre objectif de ce verger est la préservation d'espèces et variétés menacées. À cela s'ajouteront des panneaux explicatifs, et des bancs pour se détendre.

Pour le parcours fruitier, l'idée est de tracer un parcours en suivant les routes et chemins communaux existants.

Il s'agit de relier notre jardin-verger-rucher pédagogique (point de départ) à celui de Chilly (point d'arrivée). Ce parcours sera ponctué de placettes (le nombre et l'aménagement thématique de chaque placette est à l'étude) avec une plantation, un panneau pédagogique sous forme d'aquarelle et parfois un banc.

Les "pousses vertes" : c'est la petite enfance... et la jeunesse aussi.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que la microcrèche Les Pousses Vertes de Loisin accueille depuis septembre 2023 une jeune fille de 16 ans, Férima, dans le cadre d'une formation au CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance en alternance.



Mineure isolée d'origine ivoirienne, Férima a connu un parcours difficile jusqu'à son arrivée en France et sa prise en charge par la FOL 74. Accueillie d'abord dans un logement pour mineurs isolés « Le Nid » de St Jeoire, elle a manifesté un attrait certain pour les plus petits.

Après concertation entre les équipes, et un stage d'observation, Férima a commencé une formation CAP AEPE en alternance.

Elle est aujourd'hui hébergée à Thonon dans un appartement d'accueil de la FOL. Nous avons le plaisir de la retrouver à la crèche de Loisin du lundi au mercredi. Les équipes d'éducateurs de la FOL 74, et de la crèche Les Pousses Vertes s'impliquent dans ce projet.

Josiane (auxiliaire de puériculture retraitée et formatrice en CAP AEPE) a accepté bénévolement d'accompagner Férima dans sa scolarité, et de l'aider à mettre en lien ses apprentissages avec les pratiques professionnelles d'une crèche.

La municipalité met une salle à disposition pour ce temps précieux. Nous espérons que Férima décrochera brillamment son CAP et qu'elle deviendra une future collègue.

L'école fait peau neuve.

D'ici fin janvier 2024 l'Avant Projet Définitif (APD) et le permis de construire d'une extension du groupe scolaire des Mogets avec sa voirie et ses réseaux divers (VRD) seront signés; pour un coût de 6,3 millions TTC.

Comme évoqué dans les Lois'Infos précédents, c'est le coût pour créer une extension intégrant 4 salles de classe supplémentaires dans la continuité de l'école existante et pour dimensionner la cuisine, le restaurant scolaire, les espaces périscolaires et les VRD en conséquence.

Taux de fréquentation attendus	
Restauration	80%
Périscolaire soir	40%
Périscolaire matin	20%

Rentrée	2016	2017	2018	2019	2020
Restauration-midi	67	74	84	58	120
%		39%	42%	29%	57%
Périscolaire - matin - soir - mercredi		21	26		60
%		11%	13%	0%	28%

Il faut maintenant rechercher les meilleurs prêts bancaires et être éligible aux subventions qui viendront alléger le coût final.

Ce sont le cabinet d'architectes "TECTONIQUES" (Lyon), l'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage "DURABILIS" (Thonon) et le Comité de Pilotage municipal qui gèrent ce projet architectural qui devrait ouvrir ses portes, fin de l'année 2025 (date prévisionnelle).





● Au CMJ on s'implique et on passe du bon temps aussi !

► **Le CMJ s'est investi pour le Refuge de l'Espoir**

Le 10 juin le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) a organisé sa course d'orientation à Loisin aux abords du stade. Cet événement a permis de gagner de l'argent. Le 2 décembre le CMJ s'est donc rendu au Refuge de l'Espoir à Arthaz pour remettre aux "Jeunes Amis des Animaux" le bénéfice de leur course d'orientation.

► **Le CMJ à Paris, un grand moment pour nos jeunes élus.**

Vacances de Toussaint studieuses pour le CMJ de Loisin.

10 jeunes ont été élus le 6 janvier 2021 et se sont engagés, en se réunissant chaque mois, à travailler sur des actions qui leur tenaient à cœur : «Partager des moments de convivialité entre les habitants. Il faut faire des manifestations pour que les loisinois se rencontrent ». Pour terminer son mandat, le CMJ a effectué un séjour à Paris, du 24 au 26 octobre 2023.



Trois jours où 7 jeunes du CMJ de Loisin ont participé au ravivage de la flamme du soldat inconnu.

Nos jeunes élus ont visité le Sénat, rencontré Loïc Hervé, Sylviane Noël et Cyril Pellevat, sénateurs de la Haute-Savoie. Ils ont assisté à une séance dans l'hémicycle du Sénat.

Ensuite ils se sont rendus à l'Assemblée Nationale, accueillis par Anne-Cécile Violland, députée de notre circonscription, où ils ont échangé au cours d'un goûter dans les jardins du Palais Bourbon.

Un séjour qui leur a permis de faire un point sur les deux années de CMJ et de prendre conscience que l'engagement, c'est être tourné vers les autres et croire en l'autre. Clin d'œil à Virginie et Jocelyne.



► **Nouvelles élections et nouveau CMJ 24**

La fin du mandat pour notre 1er CMJ 22 arrive à son terme en janvier 2024.

Nous souhaitons continuer cette initiative avec l'élection de nouveaux candidats pour 2024/2026. Pour ce nouveau mandat, nous retenons **les enfants de CM2, 6e et 5e.**

À partir du 11 décembre 2023 nous avons distribué dans les classes concernées la documentation nécessaire à l'inscription ainsi que l'explicatif du fonctionnement du CMJ 24.

La fin du mandat pour notre premier CMJ 22 est arrivée à son terme en janvier 2024.

Nous souhaitons continuer cette initiative avec l'élection de 10 nouveaux candidats pour le mandat 2024-2026.

L'élection de ce nouveau conseil municipal des jeunes aura lieu en juin 2024 pour une prise de fonction en septembre 2024.

● **Le SNU (Service National Universel)**

Le SNU est proposé aux adolescents de nationalité française de 15 à 17 ans et se compose de 3 phases.

☝ **Un séjour de cohésion de 12 jours en collectif**, dans un autre département

☝ **Une mission d'intérêt général de 84h** à initier dans l'année qui suit, près de chez eux.

☝ **Un engagement volontaire** (facultatif) **de 3 mois ou plus**, en France ou à l'étranger (service civique, volontariat international, réserve civique, sapeur-pompier volontaire ou bénévolat).



Dates de séjours de cohésion en 2024 :

- du 19 février au 2 mars
- du 15 au 27 avril
- du 17 au 28 juin
- du 3 au 15 juillet



snu.gouv.fr

#SNUjyvais



BUS France SERVICES



Impôts, immatriculation de véhicule, retraite, permis de conduire...

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives du quotidien ?

Le bus France Services est un guichet unique et itinérant dans plus de 20 lieux sur l'agglomération, qui vous donne accès aux informations de premier niveau relevant des principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle Emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

Dans un seul et même lieu, **sans rendez-vous, le bus vous accueille de 9h à 11h30 et de 13h à 16h** lors de permanences consultables **sur le site de thonon-agglo.fr**.

À bord, deux animateurs et un conseiller numérique (uniquement présent les lundis et les mercredis) répondent à vos questions, et vous aident dans vos démarches en ligne. Par ailleurs, un poste informatique avec connexion internet est disponible en libre-service.

Plus d'informations : www.thononagglo.fr – Tél. 04 50 31 25 00



Pour apprivoiser la souris.

Des ateliers informatiques avec Thonon Agglo.



En 2021 et 2022, l'État a créé une formation pour pallier aux difficultés numériques de la population pour toutes sortes de démarches administratives et pas que...

Pendant et après la période Covid, nos concitoyens étaient confrontés aux démarches administratives obligatoires en ligne, moyen avec lequel peu de monde était à l'aise.

Du coup, l'État a formé en majorité des jeunes, pour être au service de la population, dans les mairies qui le désiraient.

Après une formation de 4 mois, notre conseillère numérique, Elif Pakirel, a proposé des ateliers divers : prise en main d'un téléphone portable ou d'une tablette, utilisation de WhatsApp, messages ou visio, formulaires à remplir, être attentif à la cybercriminalité, etc.



Les contrats étant terminés au bout de 2 ans, Thonon Agglo a mis en place suite à un questionnaire adressé aux collectivités, un partenariat pour mutualiser un poste de conseiller numérique selon les besoins de la population.

À Loisin les besoins ne sont pas aussi importants que dans une grande ville. Ainsi nous aurons peut-être une personne, 1 jour par semaine, qui pourra répondre, sur rendez-vous, aux différentes difficultés numériques de la population; ou des ateliers proposés dans différentes communes alentour.

Thonon Agglo et les Bureaux Relais : un 1er pas vers la réussite

Immobilier d'entreprises : quatre bureaux sont disponibles à la location dans la zone d'activités économiques intercommunale des Esserts - Douvaine.

Proposés à la location par Thonon Agglomération, ceux-ci sont destinés aux créateurs d'entreprises ayant confirmé la viabilité de leur projet ou aux entreprises souhaitant développer ou tester un marché, dans le secteur du service aux entreprises. D'une surface de 28 m² à 51 m², ces locaux doivent faciliter l'installation d'entreprises dans l'agglomération grâce à des loyers attractifs (14€ HT et HC/m²/mois), dans le cadre d'une convention d'une durée de trois ans.

Plus d'informations : www.thononagglo.fr – Tél. 04 50 31 25 00

Associations c'est aussi pour vous : appel à projet Sport et Culture

Bien que le délai de cet appel à projet 2023 soit dépassé, c'est le moment de réfléchir et de mettre en place un projet bien ficelé pour votre candidature 2024.

Thonon Agglomération renouvelle en 2024 son soutien aux actions culturelles et événementielles qui participent au dynamisme et au rayonnement de son territoire. Pour ce faire, un appel à projets a été lancé auprès des organisateurs d'événements.

Les événements éligibles doivent être organisés par une association loi 1901, et être programmés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024, dans l'une des 25 communes de l'agglomération. Ils doivent avoir une dimension intercommunale, nationale ou internationale, et s'inscrire dans une démarche éco-responsable.

Informations et règlement de l'appel à projets sur le site : www.thononagglo.fr



- En novembre c'est le repas des pas très "sages"



Ce repas est toujours attendu avec impatience par nos retraités de 70 ans et plus, tant parce qu'il a lieu en novembre, période maussade, que par la convivialité enjouée de cette rencontre.

Le club Arts et découvertes a travaillé minutieusement à la décoration des tables installées en collaboration avec **les agents municipaux et les bénévoles du CCAS**.

Le traiteur **Événement Gourmand** a beaucoup d'importance puisqu'il réjouit les palais des nombreux sages gourmets et gourmands. Nous avons eu la chance de profiter une fois encore de ses mets délicieux avant qu'il ne cesse ses activités de traiteur pour se consacrer pleinement à son restaurant à Machilly.

Le décor est planté; il ne reste plus qu'à servir avec classe nos 125 convives. Les membres du CCAS servent avec sourire plusieurs assiettes appétissantes. **Mickael Jeannerod**, animateur pour la seconde année, a mis une ambiance du "tonnerre de Brest". Une grande partie des convives a participé avec joie aux facéties proposées. Chacun est reparti, le cœur léger, rajeuni par cette fête réjouissante qui nous a tous rassemblés.

- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : permanence mensuelle



Chaque 1^{er} jeudi du mois, une ou deux personnes du Centre Communal d'Action Sociale sont présentes en mairie, pour accueillir sans rendez-vous les personnes en difficulté. Ce premier contact permet d'éclaircir la demande et de diriger le citoyen vers le bon organisme ou de résoudre nous-mêmes une difficulté passagère. Nous avons également mis en contact des personnes isolées avec des associations du village. N'hésitez pas à franchir la porte de la mairie, vous rencontrerez des personnes attentives aux regards bienveillants. **Riches d'une longue expérience, plusieurs membres du CCAS parviennent souvent à trouver des solutions aux problèmes que vous rencontrez.**



- Vous n'avez pas de médecin traitant ?

CPTS Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Bas-Chablais s'en occupe. Les médecins généralistes de la CPTS du Bas Chablais se sont organisés pour permettre aux patients d'avoir accès rapidement à un médecin généraliste lorsque la situation le justifie, en particulier pour les patients sans médecin traitant.

Le numéro dédié 04 56 66 04 40 est joignable du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00.

Les secrétaires médicales essaient de proposer un rendez-vous le jour même, dans la limite des disponibilités des médecins.

- Depuis 2015, en octobre, Loisin s'habille en ROSE... et BLEU

Cette "marche rose" dans le village a lieu depuis 2015. Tout le monde est invité à soutenir de cette façon une association caritative différente chaque année.



Cette marche rassemble familles, hommes, femmes de tous horizons sur **deux parcours de 5 ou 10 km**. Chacun fait **un don de 1€/ km** et reçoit **un objet rose** (cette année, c'était une mini lampe de poche offerte par l'entreprise Groppi de Margencel).

À l'issue de la marche rose 2023, l'association "Des Elles Pour Vous" [qui offre un accompagnement, un soutien individuel et personnalisé aux femmes atteintes d'un cancer] s'est vue remettre la somme de 1500.

À la fin de la marche, un repas convivial, **offert par Super U**, est **servi par les membres du CCAS** aux nombreux participants. Ces deux sponsors sont fidèles depuis le début de cette manifestation qui nous tient à cœur et nous les remercions.

Cette année, vous aurez remarqué quelques touches bleues tant dans la décoration du village que sur les affiches. **Nous voulions sensibiliser les citoyens au cancer de la prostate et ainsi parler de deux fléaux qui méritent d'être combattus ensemble.**



Du fait de sa forte attractivité, le territoire est marqué par des prix élevés – accession et location – et par un marché tendu.

Retenons 2 des 3 grandes orientations de la vision politique de Thonon Agglomération en matière de logement.

L'orientation 1 : assurer l'équilibre résidentiel et favoriser l'accès au logement sur le territoire des 25 communes de l'agglomération. Développer les logements sociaux; encourager le développement d'une offre en accession sociale à la propriété maîtrisée (Bail Réel Solidaire et Bail Réel Immobilier Longue durée) et favoriser la cohabitation d'une offre en logements en accession et en locatif dans une même opération pour des projets de taille importante. Aussi veiller à organiser une répartition équilibrée entre différentes typologies de logements (petites, moyennes et grandes) au sein d'une même opération.

Enfin, développer une offre de logements adaptés aux besoins des publics spécifiques (saisonniers, apprentis, jeunes salariés, personnes âgées, personnes handicapées...).

L'orientation 2 : favoriser un développement de l'habitat durable et respectueux de l'environnement.

La dynamique de construction sur l'agglomération a été très forte sur la dernière décennie, soulevant des enjeux de maîtrise de la consommation foncière. Thonon Agglomération souhaite pouvoir concilier les enjeux de densification avec le respect de la qualité du cadre de vie et de l'identité paysagère et architecturale du territoire.

Par ailleurs, Thonon Agglomération entend s'engager à renforcer la performance énergétique. Adopter des formes urbaines plus denses et moins consommatrices de foncier, type collectif pour les communes urbaines/périurbaines et habitat intermédiaire pour les autres communes afin de mieux optimiser le potentiel constructible du site.

Améliorer le confort d'usage des logements et des bâtiments : prévoir des espaces partagés favorisant le lien social (jardins partagés ...). Veiller à la performance énergétique des bâtiments et des logements.



Logement social

Pour toute demande de logement social, vous pouvez faire votre demande en suivant ce lien :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R149>

Vous logement social n'est plus adapté, vous souhaitez l'échanger ?

Vous logement social n'est plus adapté, vous souhaitez l'échanger ?

Des solutions existent ! Pour vous accompagner, Thonon Agglomération organise des ateliers, animés par des conseillers numériques.

Ils auront lieu **le mardi 13 février 2024 de 9h30 à 11h30 à Thonon-les-Bains à l'Info Jeunes** (8 av. Saint-François de Sales à Thonon) et **le vendredi 15 mars 2024 de 14h à 16h à Douvaine dans la Salle des Voirons** (9 av. des Voirons).

Les places étant limitées, ces ateliers sont accessibles uniquement sur inscription par téléphone au 04 50 31 25 00 - Service Habitat. Participation gratuite.

Les Plateformes de location de meublés se disciplinent :

Depuis 2022, les personnes louant des logements meublés sur une plateforme ont l'obligation d'obtenir un numéro d'enregistrement. Rien de plus simple : il suffit de déclarer à la mairie la location en question (fiches disponibles en mairie ou sur internet).

Locations limitées à 120 jours par an. Tout loueur de meublé touristique doit être enregistré et son numéro d'enregistrement doit figurer sur l'annonce en ligne afin de vérifier que les propriétaires s'acquittent de la taxe de séjour et ne dépassent pas la durée limite légale de location de 120 jours par an. Au-delà, ils devront déclarer un changement d'usage de leur bien.

Pour en savoir plus : <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/tourisme/conseils-strategie/meubles-de-tourisme>





Rétrospective des événements 2023 réussis.

Si le terroir, le vigneron, le cépage et le pays de production sont autant de facteurs qui influencent le vin, on peut dire que les membres des associations, les membres des commissions communales, les volontaires et les bénévoles ont contribué tous ensemble à faire de 2023 un millésime remarquable en termes de manifestations sur la commune.

Il y a eu celles organisées par des associations hors commune, telles que la **MAL et ses Chemins de Traverse**, ou **Chabl'Event avec sa soirée Halloween**, et celles proposées par les associations de Loisin comme l'**ASCS** qui reprend le flambeau de l'**ASCEP74** pour les **Thés dansants du mardi**, le **Réveil** avec sa célèbre **Soirée choucroute**; **Doria** avec un **concert au profit des animaux**, le **carnaval** qui rassemble toujours de nombreux enfants, le **sou** des écoles avec le **Loto**, le **vide grenier**, la **vente de jus de pomme**, la **vente des boudins et atriaux par les Vétérans**, le **Marathon de Zumba** par **Bouge Ton Corps**, **Notes en Portée** et son **Piano en fête**, les **soirées dansantes** : des **Italiennes (ASCS)** des **musettes (UNC)** des **dynamiques (ZAZMI)**, ...

Et puis la **Commission Animations** a été à l'initiative de plusieurs événements : un **concert gospel avec les 90 chanteurs du chœur "Couleur Gospel"** et les **jeunes chanteurs du collège de Bons en Chablais**. Une **pièce de théâtre, "La vie est une loterie"**, jouée par la **troupe Fun en Bulle** en avril. Un autre concert en juin avec **"Judy"** en 1^{ère} partie suivi du **tour de chants de "Mamasaid"**

Le 24/ 25 novembre, le retour du "troc déco" à la salle des associations a attiré plus de 90 personnes sur les 2 jours. Cette zone de gratuité a séduit puisque sitôt déposés les articles ont trouvé preneurs.

Enfin le 1^{er} décembre, les illuminations de Noël (bises à Véro) et un marché de Noël (bises à Carole) se sont déroulés dans une chaude ambiance malgré un temps très pluvieux. Manifestations qui ont eu beaucoup de succès grâce au soutien appuyé des agents des services techniques et administratifs et à la synergie entre les associations Loisinoises et les élus.

Toutes ces manifestations nécessitent beaucoup d'énergie de la part des organisateurs avant, pendant et après. **Nous remercions toutes les personnes qui sont venues nous aider à ces moments-là et espérons pouvoir compter sur elles pour que le millésime 2024 soit encore meilleur !**



Carnaval



Théâtre, la vie est une loterie



Illumination : Vadrouil'lâne



Illumination : Père Noël



Boudins & atriaux par les Vétérans



Marathon Zumba



Vente de jus de pommes

Secrets d'histoire ... de mairie : "Le bug du bus".



Ce jeudi 4 mai 2023, il fait chaud. La sortie de printemps est prévue au parc des Iris et château de Vullierens, en Suisse.

Rendez-vous pour tous les participants devant la salle des fêtes. Départ du bus prévu à 08h30 précises, car il faut visiter, pique-niquer et revenir pour 16h à Loisin.

À la mairie, on se prépare à accueillir le public, on ouvre les portes, on allume les ordinateurs. À peine les stores ouverts, 1 groupe de personnes pénètre dans le sas bien frais.

Hé oui ! Cela fait plus d'une demi-heure qu'elles attendent le bus qui doit les emmener vers le château de Vullierens.

On ouvre les portes de la salle du conseil, on installe tout le monde, on démarre la climatisation, on propose un jus de fruits. Kathy s'active à faire couler les cafés, Véro court chercher des croissants, les plateaux sont dressés, et on sert un petit-déjeuner improvisé.

Mais que s'est-il donc passé : pourquoi le bus n'arrive-t-il pas ? Toutes les hypothèses fusent : un mail perdu; un mauvais interlocuteur; une erreur de date ?

Réponse : la commande est partie vers une mauvaise adresse E-mail, donc l'entreprise de transport dont on attend le bus n'est pas au courant. **C'est le bug du bus !**

L'entreprise enfin prévenue, et le temps de faire la route, un bus arrive et après avoir vérifié que l'on n'oublie rien, chapeaux, cannes, lunettes, sacs, tous partent enfin. Mieux vaut tard que trop tard ! Espérons que nos voyageurs aient passé une agréable journée et qu'ils n'aient pas remarqué que, ce jour-là, les iris du parc n'étaient pas en fleurs ! Peut-être que les abeilles avaient oublié de leur envoyer un E Miel.

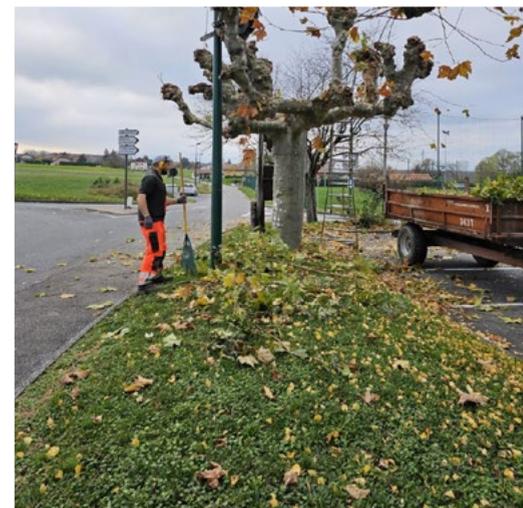


ILS ONT REJOINT L'ÉQUIPE COMMUNALE

Espaces verts et la voirie : Raoul

Service enfance :

- École primaire - restauration scolaire périscolaire et entretien : Esthel
- École maternelle - ATSEM : Fathia et Chrystelle.



POLICE MUNICIPALE

La police municipale pluri-communale des portes du Chablais est une police de proximité qui a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des habitants de Loisin, Douvaine et Ballaison. Elle travaille en lien direct avec les administrés et la municipalité pour faire respecter les règles de bonne conduite, maintenir le bon ordre et réduire l'insécurité. Elle peut également assurer une médiation lors de litiges entre administrés.



Comment les contacter ?

Par téléphone :

04 50 95 86 96

Par mail :

police.municipale@ville-douvaine.fr

Dans leurs locaux :

31 rue du Centre à Douvaine, permanences les lundis après-midis de 13h30 à 16h45 et les mercredis matins de 9h à 11h.

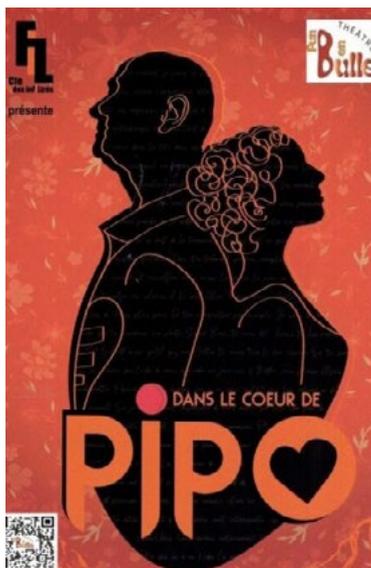


EN FÉVRIER

On plante le décor

SAMEDI 17

Soirée théâtre par Fun en Bulle



EN MARS

Il y en a pour tous les goûts

MERCREDI 6

Carnaval Défilé costumé, crêpes, bugnes et chocolat chaud : Petits et grands pensez à vos déguisements

VENDREDI 8

Projection du film à la salle Framboise «Une Terre sans abeilles»

DIMANCHE 10

Repas dansant annuel organisé par UNC AFN 74 On danse, on mange

SAMEDI 16

Oyez oyez, c'est le printemps Fête organisée par la commission animation

SAMEDI 23

Loto organisé par le sou des écoles, un voyage ou un jambon ? Faites le carton plein

SAMEDI 30

Repas dansant L'Italie ça vous tente ? soirée italienne organisée par ASCS les membres des thés dansants



EN AVRIL

Le printemps est bien là

SAMEDI 6

Nettoyage et détente : ramassage des déchets matinée organisée par la commission environnement avec un petit café de bienvenue avant d'aller nettoyer notre commune

SAMEDI 6

En soirée un petit concert piano et accordéon tout doux proposé par Notes en portée

JEUDI 11

Ateliers compostage organisés par Thonon-Agglomération

SAMEDI 20

Allez pour chasser la grisaille, on s'habille tout en blanc pour la "white party" (soirée blanche) organisée par Chabl'Event 74)

EN MAI

Fais ce qu'il te plaît

SAMEDI 4

Et si on voyait grand ? Repas géant organisé par la commission animation

MERCREDI 8 : cérémonie du 8 mai

DIMANCHE 12

Un petit tour du côté de la salle des fêtes en matinée, pour voir l'exposition de soieries et poterie organisée par Entre Nous et Soie

SAMEDI 18

Journée Nature et grand marché de printemps avec ses produits locaux

SAMEDI 25

Concert Chorale

EN JUIN

Musique, broquante & élections sont à l'honneur

DIMANCHE 2

Vide grenier Sou des écoles

SAMEDI 8

Stage de danses en ligne Zaz'mi et soirée dansante

DIMANCHE 9

Elections européennes

SAMEDI 15

Concert Choeur Lac et Colline

VENDREDI 21

Fête de la musique

EN JUILLET

C'est musette

SAMEDI 13

Musique & soirée pour la fête nationale du 14 juillet

EN AOÛT

On prépare la rentrée

SAMEDI 31

Forum des associations - 9h00 à 13h00





EN OCTOBRE

Tous en rose ! et vert ?

SAMEDI 5

Marche rose

SAMEDI 12

Elagage et entretien de la plantation des bois organisé par la commission environnement

SAMEDI 26

Soirée Halloween proposée par Chab' Event 74

EN NOVEMBRE

souvenirs et réflexion

LUNDI 11

Commémoration de l'armistice du 11 novembre

SAMEDI 16 & DIMANCHE 17

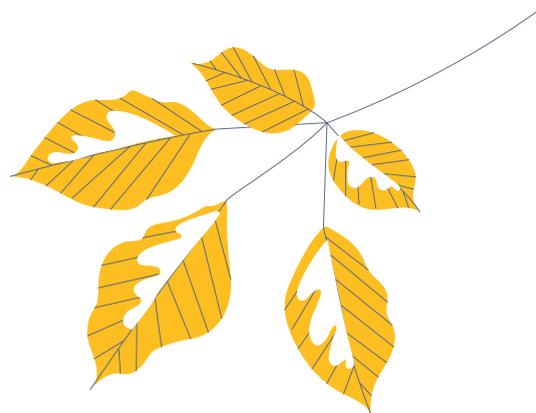
Notes en portée - piano en fête

VENDREDI 29

Les illuminations 3^{ème} édition et le marché de Noël.

SAMEDI 30 NOVEMBRE ET DIMANCHE 1ER DÉCEMBRE

Grand tournoi d'échecs



EN DÉCEMBRE

On prépare les fêtes et on finit en beauté

SAMEDI 14

Soirée dansante : organisée par Zaz'mi

MARDI 31

Saint Sylvestre ASCS



Certaines dates sont susceptibles d'être modifiées ou annulées au cours de l'année.



DON DE SANG

RDV sur : dondesang.efs.sante.fr

DOUVAINE ESPACE ASSOCIATIF ET CULTUREL

MARDI 12 MARS 15h30-19h30

Avec la participation de votre association pour le don de sang bénévole
Se munir d'une pièce d'identité et ne pas venir à jeun



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE



dondesang.efs.sante.fr

Les membres de l'association des donneurs de sang du Bas-Chablais. Que votre générosité continue d'apporter espoir et santé à ceux qui en ont besoin.

Voici les dates de collecte 2024 à l'espace associatif de Douvaine

- Mardi 12 Mars de 15h30 à 19h30
- Mardi 21 Mai de 9h30 à 13h & de 15h30 à 19h30
- Mardi 16 Juillet de 15h30 à 19h30
- Mardi 10 Septembre de 15h30 à 19h30
- Mardi 12 Novembre de 9h30 à 13h & de 15h30 à 19h30



Don de sang

Rendez-vous sur le site : dondesang.efs.sante.fr

Merci pour votre engagement indéfectible.

Infos utiles

MAIRIE DE LOISIN

1 Grand Rue - 74140 Loisin

04 50 94 16 74

mairie@loisin.fr - www.loisin.fr - politeia.fr

 commune de loisin

 commune_de_loisin

Groupe scolaire des Mogets :

Directrice Mme ROSSI : 04 50 94 18 40

Service périscolaire & cantine :

04 50 94 91 00 / peniloisin@gmail.com

Micro-crèche «les pousses vertes» :

Directrice Mme POENSIN CAILLAT :

04 50 43 07 25 / microrecheloisin@orange.fr

Intercommunalité

La commune de Loisin met à disposition des habitants des conteneurs et bacs de tri, nécessaires à la collecte des déchets.

Accès déchetteries : vignette gratuite à retirer à la mairie.

Déchetteries des Bracots à Bons en Chablais:

04 50 39 46 89 / Fermée le mercredi

Déchetterie d'Artangy à Douvaine :

04 50 94 24 52 / Fermée le jeudi

OUVERTURE*

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI-MARDI	Fermé	14h-18h
MERCREDI-JEUDI	9h-12h	14h-18h
VENDREDI	9h-12h	14h-17h

*Possibilité de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires

Numéros utiles :

Gendarmerie Douvaine :

04 50 94 00 09

Police : 17 - Pompiers : 18 - SAMU : 15

Police municipale pluricommunale des portes du chablais : 04 50 95 86 96

Antenne de justice (Thonon-les-bains) :
04 50 17 04 82

SPA d'Arthaz, Animaux secours :
04 50 36 02 80

Centre des Impôts (Thonon-les-bains) :
04 50 26 79 00

Thonon Agglomération
(eau potable) : 04 50 72 40 26
(eaux usées) : 04 50 31 25 00
(déchets, transports scolaires) :
04 50 94 27 27

Pôle médico-social Douvaine :
04 50 33 23 93

Maison médicale de garde de hôpitaux du Léman : 04 50 83 20 00

Mission Locale Jeunes du Chablais :
04 50 26 36 97

